



REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 25 MAI 2016

Paris, le 25 mai 2016

A la suite du dépôt du projet d'offre publique de Gecina le 19 mai dernier, le Conseil de surveillance de la Société s'est réuni ce jour pour en examiner les termes et a pris connaissance des communiqués de presse d'Eurosic et de Covea publiés respectivement les 23 mai et 24 mai.

Le Conseil de surveillance a décidé de :

- reconduire le comité ad hoc du Conseil de surveillance composé de Monsieur Philippe Blavier, en qualité de Président, Monsieur Luc Guinefort et Madame Tatiana Nourissat ;
- nommer Kling & Associés, représenté par Didier Kling, pour agir en tant qu'expert indépendant dans le cadre de l'examen du projet d'offre publique déposée par Gecina.

Le Conseil de surveillance rendra son avis motivé sur l'offre sur la base de l'avis du comité ad hoc et du rapport de l'expert indépendant conformément à la réglementation.

A PROPOS DE FONCIERE DE PARIS SIIC

Foncière de Paris est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN : FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE. www.fonciere-de-paris.fr

CONTACTS

François Thomazeau / Arnaud Pomel

Séverine Farjon – farjon@foncieredeparis.fr – Tél. : +33 (0)1 53 70 77 77

FONCIERE DE PARIS SIIC

SA à Conseil de Surveillance et Directoire
au capital de 154 426 125 € – RCS Paris 331 250 472
43, rue Saint Dominique – 75007 Paris
Tél. : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78